



Préface

L'Ecole de l'Entrepreneuriat, son origine :

Cette école a vu le jour en septembre 2014 grâce au soutien de la DIRECCTE Unité Territoriale de la Drôme et du groupe Norbert DENTRESSANGLE, ainsi qu'à l'implication de nombreux partenaires du territoire et du Groupe Archer, tels que les services économiques de l'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes, le Département de la Drôme, des chefs d'entreprises du territoire, l'ADIE.

Elle fonctionne au sein d'un Pôle Territorial de Coopération Economique avec des intervenants et acteurs du territoire (chefs d'entreprise, responsables de mission de service public du développement), et permet des logiques de coopération et de développement économique local.

Depuis 2014, 5 sessions ont été mises en place à Romans et Valence, et ce sont 65 stagiaires qui ont intégré l'Ecole parmi lesquels près de 70 % ont créé leur activité, trouvé un emploi ou intégré une formation qualifiante après leur passage à l'Ecole de l'Entrepreneuriat.

L'Ecole de l'Entrepreneuriat, ça marche comment ?

L'Ecole de l'entrepreneuriat s'adresse à de futurs entrepreneurs en phase de création ou reprise d'entreprise, et leur propose UNE FORMATION GRATUITE DE 115 HEURES réparties sur 4 mois et un accompagnement personnalisé. Elle permet aux porteurs de projet d'être accompagnés PENDANT le montage de leur projet ou entreprise, au moment même où ils sont confrontés aux difficultés concrètes et aux questions essentielles de la création d'entreprise.

Une formation pour :

- ⇒ Devenir entrepreneur et acquérir une posture entrepreneuriale
- ⇒ Définir, construire et valider sa stratégie d'entreprise
- ⇒ Construire son plan d'action commerciale et acquérir les bases d'une négociation commerciale réussie
- ⇒ Définir ses outils de communication (print et web)
- ⇒ Acquérir les bases de la comptabilité et de la gestion d'entreprise
- ⇒ Construire son prévisionnel économique et financier
- ⇒ Disposer des informations essentielles en matière de financements, réglementation, choix juridique et fiscal
- ⇒ Apprendre à gérer son temps et la prise de risques entrepreneuriale
- ⇒ Identifier les acteurs clefs de son activité et de l'entreprise (interlocuteurs et partenaires) et se doter d'un réseau
- ⇒ Organiser, formaliser, planifier son projet d'entreprise (dossier & plan d'action)

En formation une ou deux (demi-) journées par semaine, complétée par des supports interactifs et un accompagnement individuel, les stagiaires peuvent se lancer en disposant des clefs et outils nécessaires à la réussite de leur projet. La formation donne lieu à une attestation de formation Ecole de l'Entrepreneuriat-Groupe Archer après validation des acquis (sur dossier écrit et présentation orale devant un jury).



Ecole de l'Entrepreneuriat

Session du 25 Janvier au 31 mai 2018

A Valence et Romans

15 stagiaires

3 pôles pédagogiques

115 heures de formation

15 demi-journées & 8 journées

1 à 2 modules hebdomadaires

Accompagnement personnalisé

Supports interactifs

1 attestation de fin formation

LES INTERVENANTS

3 référents pédagogiques

6 formateurs experts thématiques

Des partenaires de territoire :

- Services économiques de Valence Romans Agglo.
- Associations de chefs d'entreprise
 - Le Moulin Digital
- Cabinet Vossey/Expertise comptable
- Partenaires du financement (ADIE, CIGALES, etc.)
- Des chefs d'entreprises du territoire
 - Un jury de professionnels

Thématiques	Durée
Intégration	7 heures
Gestion de projet / Profil créateur	7 heures
Introduction à la stratégie	4 heures
Plan marketing	7 heures
Projet et territoire	4 heures
Gestion du temps	4 heures
Initiation à la gestion	7 heures
Posture entrepreneuriale	4 heures
Prévoir son chiffre d'affaires	4 heures
Mindmapping du projet	4 heures
Prévisionnel économique & financier	4 heures
Communiquer sur le web	7 heures
Investissements et financements	4 heures
Choix du statut juridique	4 heures
Booster son projet avec des chefs d'entreprise	4 heures
Plan d'action commerciale	4 heures
Enjeux fiscaux et réglementaires	4 heures
Négociation commerciale	7 heures
Finalisation des outils prévisionnels	7 heures
Formalisation du dossier	4 heures
Gestion du stress	4 heures
Préparation orale	7 heures
Jury de fin de formation	3 heures



Une attestation de formation sera délivrée après validation des acquis de formation sur la base d'une note moyenne (10/20) minimum.